



Saint-Christophe
MUTUELLE D'ASSURANCES

Partage votre engagement

RAPPORT D'ACTIVITÉ

MUTUELLE SAINT-CHRISTOPHE



2019/2020

Edito



SABINE DE LALUN

2019 a été une année contrastée pour la Mutuelle avec une très belle dynamique de croissance mais également une très forte sinistralité.

2020 sera une année exceptionnelle par la violence de la crise sanitaire et ses conséquences économiques et sociales. La Mutuelle a démontré dans l'épreuve son agilité et a poursuivi sa mission avec détermination et efficacité. A distance mais soudées, les équipes ont su s'adapter et tenir la barre pour garder le cap dans l'épreuve.

Agir en assureur responsable pour répondre à la demande des sociétaires tout en préservant la solidité de la Mutuelle pour continuer la mission qui est la nôtre depuis bientôt 60 ans. Être au service de l'Église et de l'économie sociale et solidaire, tel est le chemin que nous poursuivons. Les choix n'étaient pas toujours simples, mais avec le soutien du conseil d'administration et des délégués, nous avons appris à naviguer dans l'incertitude.

Notre forme mutualiste nous oblige à penser à long terme tout en agissant dans la bonne temporalité. Expliquer notre rôle, dialoguer, écouter et soutenir ceux qui en ont le plus besoin. En 2020, grâce à notre écosystème de la solidarité, nous avons donné plus de moyens pour aider. Avec un plan solidarité COVID de 400 000 euros venu en complément des moyens généralement attribués, nous avons souhaité jouer pleinement notre rôle. En aidant nos sociétaires dans l'examen de leur contrat, en donnant du temps à la trésorerie de certains sociétaires, en intensifiant les moyens auprès des instances nationales mais également en contribuant au Fonds de solidarité mis en place par le gouvernement, la Mutuelle s'est organisée pour aider, conseiller et accompagner.

Avec une mutualité plus forte que jamais dans l'épreuve, ce sont les cinq groupements – Diocèses, Instituts religieux et monastères, Enseignement catholique, Économie sociale et solidaire et les Particuliers – que nous avons accompagnés, chacun dans leur situation bien différente.

Nous sortirons éprouvés mais grandis, forts d'une transformation rendue nécessaire mais où l'humain reste le lien inaltérable.

SOMMAIRE



EXPERTISE

● Notre identité	06
● Face à la crise sanitaire	08
• Les réponses assurantielles de la Mutuelle	08
● Le comité de direction	09
• Interview croisée	10
● Les offres	11
• L'offre assurance adaptée à l'Economie Sociale et Solidaire	11
• Les Assurances de personnes	12
● Prévention et services associés	14



AGILITÉ

● Face à la crise sanitaire	16
● Qualité de service	16
● Données sociales	17





ENGAGEMENT

● Une gouvernance indépendante	19
• Mot de Mgr. Antoine Hérouard	21
• Portrait de Régis Lecoyer	22
● La mutualité	23
• Les présidents de région	23
• Les nouveaux délégués élus	27
• Conseils régionaux et commissions nationales	27
● L'assemblée générale	28
• L'évolution des statuts	29
• Les résolutions	30
● La responsabilité sociétale d'entreprise	33
● L'engagement des collaborateurs	34
● Nos partenaires institutionnels	35



SOLIDARITÉ

● Face à la crise sanitaire	37
● Saint-Christophe solidarité	38
● Le Fonds Saint-Christophe	39
● MSC Atout Cœur	40



EXPERTISE

● Notre identité	06
● Face à la crise sanitaire	08
• Les réponses assurantielles de la Mutuelle	08
● Le comité de direction	09
• Interview croisée	10
● Les offres	11
• L'offre assurance adaptée à l'Economie Sociale et Solidaire	11
• Les Assurances de personnes	12
● Prévention et services associés	14



NOTRE IDENTITÉ

QUI SOMMES-NOUS ?

UN ASSUREUR EXPERT ET AGILE, UNE MUTUELLE ENGAGÉE ET SOLIDAIRE

« Dans tout ce que nous faisons, nous croyons que quiconque agit pour développer le bien commun a besoin d'être soutenu dans sa mission. »

Depuis près de 60 ans, la Mutuelle Saint-Christophe a construit une relation de confiance et de proximité avec ses sociétaires. Fièvre des valeurs communes que nous partageons, nous avons toujours eu à cœur d'accompagner, de soutenir et de protéger ceux qui entreprennent de façon responsable et solidaire.

Historiquement aux côtés des diocèses, des instituts religieux et des établissements scolaires, nous avons étendu notre protection auprès des structures de l'économie sociale et solidaire avec une volonté forte de soutenir et de protéger aussi les particuliers qui s'investissent au sein de ces structures en tant que salariés ou bénévoles.

Experte, la Mutuelle Saint-Christophe porte une connaissance parfaite de l'environnement de ceux qui s'engagent.

Soucieux d'accompagner activement nos sociétaires, notre expertise nous permet aujourd'hui de proposer des solutions d'assurance et de prévention complètes.



EXPERTE,

Notre connaissance fine de nos marchés fait de nous un partenaire assurantiel idéal. Ensemble, nous avons construit une large gamme de produits et de services. Nous pouvons ainsi accompagner nos sociétaires dans leur quotidien mais aussi dans la prévention de leurs risques.

Nos collaborateurs sont le reflet de notre expertise, ainsi un plan de formation continu a été mis en place afin qu'ils puissent parfaitement maîtriser la spécificité de notre environnement et répondre efficacement aux problématiques de nos sociétaires.

Complémentaire à l'Expertise, la Mutuelle Saint-Christophe s'ancre aussi autour de l'Agilité, de l'Engagement et de la Solidarité.



AGILE,

Nous apportons des réponses rapides à nos sociétaires dans des situations d'urgence et dans leur quotidien. Notre organisation à taille humaine leur garantit une grande réactivité grâce à des circuits de décisions très courts. Nos sociétaires peuvent aussi compter sur notre réseau de partenaires pour répondre à leurs besoins assurantiels spécifiques.

Toujours enclin à augmenter notre qualité de service, nous continuons à développer leurs moyens d'accès afin qu'ils profitent avec toujours plus de simplicité de leurs offres et services.



ENGAGÉE,

Nous co-construisons nos offres d'assurance avec nos sociétaires. Nous nous appuyons sur notre réseau de 300 délégués pour recenser les besoins et attentes des sociétaires.

Nous nous engageons aussi à travers notre programme de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) dans une démarche toujours plus responsable et durable.



SOLIDAIRE,

Nous soutenons le monde associatif ainsi que nos sociétaires en grande difficultés grâce au [Fonds Saint-Christophe Solidarité](#).

La richesse de notre écosystème solidaire, nous permet de soutenir au quotidien les acteurs du monde associatif grâce à des actions de mécénats et des appels à projets portés par le Fonds Saint-Christophe, l'engagement de nos collaborateurs dans notre programme [MSC Atout Cœur](#) ou encore la mise en place d'action de prévention grâce à [l'Association Saint-Christophe](#).



NOTRE IDENTITÉ

LA MUTUELLE SAINT-CHRISTOPHE : UN ASSUREUR AFFINITAIRE

La Mutuelle Saint-Christophe assure les diocèses, les instituts religieux et monastères, les établissements d'enseignement catholique et organismes de formation, les associations relevant de l'Économie Sociale et Solidaire, ainsi que les personnes physiques y exerçant une activité salariée ou bénévole ou appartenant à ces communautés. En cela, elle est un assureur «affinitaire». Ancrée sur ses valeurs humanistes

et chrétiennes, elle est présente sur le marché depuis plus de 50 ans et exerce son métier en développant la solidarité, l'engagement, l'écoute et la proximité avec ses sociétaires.

Ces valeurs sont incarnées par les hommes et femmes de la Mutuelle qui mettent leur expertise et leurs compétences au service des sociétaires pour les servir au mieux, à chaque étape de leur parcours.

CHIFFRES CLÉS AU 31/12/2019

CHIFFRE D'AFFAIRE
MSC**95 M€**CHIFFRE D'AFFAIRE
SCP***48 M€**

Progression du chiffre d'affaire MSC

+ 4,1%

Ratio de solvabilité MSC

271%

Nombre de salariés

210

*Saint-Christophe Prévoyance propose des contrats de prévoyance santé et frais de scolarité en assurance collective

La Mutuelle Saint-Christophe assure

**68%** des établissements
d'enseignement privé

des diocèses

**85%****70%** des instituts
religieux**11 000**
associations

Le Fonds Saint-Christophe

- ▶ Soutient des organismes d'intérêt général
- ▶ Elargit la politique de mécénat

L'Association Saint-Christophe

- ▶ Organise des actions de prévention
- ▶ Accompagne les sociétaires au travers d'outils et de partenariats

Saint-Christophe Solidarité

- ▶ Accompagne les sociétaires en difficulté (Cf. p38)



FACE À LA CRISE SANITAIRE : LES RÉPONSES ASSURANTIELLES DE LA MUTUELLE

Accompagner nos sociétaires dès le début de la crise.
Grâce aux échanges avec les instances et à sa connaissance de l'environnement,
la Mutuelle a immédiatement pris les décisions suivantes :

- **Extension de la garantie RC des établissements scolaires** pour l'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire (qui ne sont pas habituellement scolarisés dans ces établissements).



- **Suspension des mises en demeure.**

- Lors du déconfinement, création, en liaison avec **Juridica**, l'assureur protection juridique, **d'une plateforme** permettant de répondre aux questions spécifiques liées aux risques de mise en cause.

- **Mise en place d'accords de téléconsultation médicale** pour des sociétaires en santé collectives qui ne l'avaient pas souscrit.

- **Extension de la garantie « matériel informatique en tous lieux »** dans le cadre de la généralisation du télétravail à hauteur de 5K€ par sinistre.

- Création d'une **FAQ** sur notre [site internet](#).





LE COMITÉ DE DIRECTION

Avec l'arrivée d'Artus Pironneau au sein du comité de direction de la Mutuelle, la parité entre hommes et femmes est parfaitement respectée.



Sabine de Lalun

Directeur Général



Patrick Guézais

Directeur Général adjoint,
pôle business



Agathe Crédoz

Directeur Ressources Humaines,
Communication Interne,
Responsabilité sociale
d'entreprise et services généraux



Philippe Duvignac

Directeur Sociétaires,
Digital et Partenariats



Marc Étévé

Directeur Technique



Maryse Bellaouar

Directeur des Systèmes
d'Information



Céline Marchand

Directeur Administratif
et Financier



Artus Pironneau

Directeur commercial Iard
Collectivités et courtage



LE COMITÉ DE DIRECTION

INTERVIEW CROISÉE

Céline Marchand, Directrice Administrative et Financière et Artus Pironneau, Directeur commercial lard Collectivités et courtage, ont rejoint la MSC respectivement en novembre 2019 et avril 2020. Une occasion de soumettre nos deux nouveaux directeurs à ces questions croisées pour recueillir leurs premières impressions.



**Céline
Marchand**



**Artus
Pironneau**

Pourquoi avez-vous choisi de rejoindre la MSC ?

Quelle impression/idée en aviez-vous à l'origine et quelques mois après votre regard a-t-il changé ?

CM : J'avais envie de travailler dans une entreprise à taille humaine qui portait des valeurs et les valeurs mutualistes me convenaient parfaitement. Avant de passer mes entretiens, j'avais l'idée d'une entreprise un peu « poussièreuse » mais j'ai très vite changé d'avis. J'ai en fait, découvert une entreprise dynamique, avec des idées et des projets à foison et à construire. Quelques mois après, mon avis n'a non seulement pas changé mais il est conforté.

AP : Les valeurs mutualistes dans l'environnement de l'Économie sociale et solidaire ont du sens. C'est par ailleurs un secteur en croissance. La Mutuelle marie ces deux mondes. En tant que courtier, j'avais déjà travaillé avec la Mutuelle Saint-Christophe et la perception que j'en avais – valeurs mutualistes très fortes, réactivité – est conforme à la réalité que je vis maintenant de l'intérieur.

Quels sont les principaux enjeux de votre mission ?

CM : J'ai rejoint la Mutuelle au moment où un nouveau plan stratégique se mettait en place avec l'envie de participer à sa construction et d'inscrire la direction financière dans le sillon des projets commerciaux en modernisant les outils et les process pour mieux répondre aux besoins du commercial.

AP : Continuer à développer la croissance de la Mutuelle en maintenant sa rentabilité indispensable à son évolution et accompagner sa transformation pour répondre toujours mieux aux attentes des sociétaires.

Question Artus, vous avez intégré la Mutuelle début avril en plein confinement. Comment avez-vous vécu cette prise de poste si atypique ?

AP : L'exercice était périlleux mais j'ai reçu un formidable accueil et soutien des équipes. Le fait de ne pas les rencontrer – et les connaître – physiquement m'a obligé à porter plus d'attention aux « signaux faibles ». Cela a accéléré ma prise de fonction et cette contrainte est devenue une opportunité. Je suis néanmoins impatient de les rencontrer dès que ce sera possible.

Question Céline, vous avez intégré la Mutuelle en novembre 2019 en plein arrêté des comptes. Comment avez-vous vécu cette plongée immédiate dans le concret ?

CM : J'ai toujours pris des postes à des moments particuliers de la vie de l'entreprise que j'intégrais. Cela ne me déplaît pas. Au contraire, cela permet de ne pas se poser de questions et de rentrer immédiatement dans le vif du sujet avec les équipes. Cela a un côté très challengeant.

Travailler avec le comité de direction à distance n'était pas la pratique habituelle. Que retirez-vous de cette nouvelle façon de fonctionner collectivement ?

CM : Le travail à distance nous a paradoxalement rapprochés. Nous avons, avec le comité de direction, un rendez-vous quotidien en début de journée pour faire un point de situation. La distance a étonnement renforcé la bonne ambiance existante et n'a pas empêché de poursuivre l'activité de manière efficace. Nous avons construit et nous sommes adaptés à ce nouveau mode de manière très fluide.

L'intégration d'Artus Pironneau, nouveau directeur commercial lard Collectivités, dans ce contexte s'est fait tout naturellement.

AP : Le rendez-vous quotidien avec le comité de direction a nettement favorisé mon intégration et m'a permis de créer un lien plus fort. La distance n'a ni empêché, ni freiné la prise de décision. Ce pilotage à distance s'est parfaitement bien opéré.

Y-a-t-il des process, des règles de fonctionnement, des pratiques que vous avez dû mettre en place pour adapter l'activité pendant le confinement et que vous souhaitez pérenniser ?

CM : Dès le début du confinement, nous avons mis en place un process de paiement des factures et puis plus récemment le remboursement de notes de frais des collaborateurs 100% dématérialisé et nous maintiendrons ce principe. Le travail à distance était par ailleurs majoritairement installé dans la direction et nous n'avons pas dû réinventer notre manière de travailler.

AP : Il faut conserver ce management flexible et agile d'autant plus que les équipes commerciales de la Mutuelle sont décentralisées. L'utilisation d'autres moyens de communication comme WhatsApp, Skype, les chats, etc. doit être autant prise en compte sinon plus que les moyens classiques que sont les mails, le téléphone, les réunions en présentiel. Cette crise qui a généré des formes de travail contraignantes aura accéléré ce mouvement et il faut en faire aujourd'hui une opportunité.



LES OFFRES

ENGAGÉO : NOTRE OFFRE D'ASSURANCE MULTIRISQUE ADAPTÉE À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Nos sociétaires s'engagent, nous aussi !

Notre expertise du monde de l'économie sociale et solidaire nous a permis de construire une offre parfaitement adaptée.

La Mutuelle Saint-Christophe a lancé **Engagéo**, l'offre multirisque professionnelle à destination des petites et moyennes structures de l'Economie Sociale et Solidaire.

Engagéo est une offre complète et flexible pour proposer une couverture robuste et adaptée à chaque type de structure : association, épicerie solidaire, ateliers de fabrication, ESAT, EHPAD ...

► Pourquoi complète ?

Avec une seule offre, nous protégeons les dirigeants, salariés et bénévoles, les activités et les biens avec des garanties spécialement construites pour eux :

- **Des responsabilités civiles** adaptées à chaque activité : responsabilité civile exploitation, responsabilité civile médicale
- **Une garantie Cyber risques** pour se prémunir face au risque de piratage
- **Le remboursement valeur à neuf** du matériel jusqu'à 10 ans
- **Une assistance** pour être présent rapidement dans les moments difficiles



► Et flexible !

L'assurance Engagéo est modulable et personnalisable afin d'offrir le juste niveau de garantie nécessaire à l'activité et à la taille de la structure.

L'offre Engagéo est le résultat croisé de l'expertise de la Mutuelle et de la connaissance fine de son environnement.





LES OFFRES

ASSURANCES DE PERSONNES : 100% SANTÉ

Faire d'une contrainte une opportunité.

En 2019, le législateur a imposé de nouvelles obligations à l'ensemble des acteurs de l'assurance santé en France. La Mutuelle Saint Christophe et sa filiale Saint-Christophe prévoyance ont donc répondu à ces nouvelles dispositions en adaptant l'intégralité de leurs offres de santé individuelles et collectives.

« 100% santé reste à charge 0 » : qu'est-ce que c'est ?

Le « reste à charge 0 » doit permettre à tous les assurés bénéficiant d'un contrat responsable d'accéder « gratuitement » à certains équipements et soins.

La réforme du 100% Santé vise à améliorer les remboursements de frais de santé, sur des postes où le reste à charge était jusqu'alors important. Son objectif est d'éviter le renoncement aux soins en améliorant le financement des dépenses de santé. Les nouvelles obligations de prise en charge au titre du contrat responsable sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2020 (optique et prothèses dentaires) et le 1^{er} janvier 2021 (aides auditives).

L'intégralité des grilles de garanties de l'ensemble des sociétaires ont été réécrites pour intégrer ces évolutions législatives.

L'ensemble de nos conseillers a été formé de façon à pouvoir expliquer à nos sociétaires et futurs sociétaires cette réforme de manière la plus simple possible.

En parallèle à cette réforme 100% santé, le législateur a également imposé un cadre réglementaire relatif à la lisibilité des garanties.

Lisibilité des garanties :

La lisibilité des garanties doit permettre à chaque sociétaire, chaque client de comprendre aisément ce que recouvrent les garanties de son contrat.

Le 14 février 2019, les trois familles de la complémentaire (CTip, FFA et FNMF) ont signé un « Engagement sur la lisibilité des garanties de complémentaire santé ». Cet accord prévoit l'utilisation d'intitulés harmonisés et communs pour les principaux postes de garanties, en l'occurrence **l'hospitalisation, le dentaire, les soins courants, l'optique et les aides auditives**, avec une identification claire de l'offre 100 % Santé, ainsi que 15 exemples harmonisés et communs de remboursement exprimés en euros –

La Mutuelle Saint Christophe a donc mis à niveau l'intégralité de ses offres santé en adéquation avec cette obligation nouvelle, permettant ainsi à ses sociétaires une meilleure compréhension des niveaux de couvertures qui les protègent.





LES OFFRES

ASSURANCES DE PERSONNES : LA TÉLÉCONSULTATION MÉDICALE

L'ASSUREUR DE RÉFÉRENCE DE L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

Assureur expert dans les structures de l'économie sociale et solidaire, Saint-Christophe Prévoyance met à la disposition de ses sociétaires une expertise, une capacité d'écoute et une volonté d'innovation reconnues.

Un contrat santé souscrit auprès de Saint-Christophe Prévoyance prévoit un service de Téléconsultation médicale

La Mutuelle Saint-Christophe a déployé ce dispositif en partenariat avec AXA Assistance depuis maintenant 2 ans. L'intégralité des sociétaires et de leurs bénéficiaires assurés en santé individuelle bénéficient gratuitement de ce service qui permet de joindre un médecin 24h/24 // 7j/7 et partout dans le monde.



Les avantages de la téléconsultation médicale

- Vous évitez la salle d'attente de votre médecin ou des urgences
- Vous disposez d'un **service 24j/24 et 7J/7** accessible en France et à l'étranger
- Tous les bénéficiaires de votre contrat ont accès à ce service
- Vous n'avez rien à payer** : ce service vous est offert dans le cadre de votre contrat

La téléconsultation médicale :



Selon l'Assurance maladie, les téléconsultations représentent désormais plus de **11% de l'ensemble des consultations contre moins de 1% avant la crise COVID-19** que nous connaissons actuellement.



Bon à savoir

Si une situation d'urgence est détectée, vous êtes orienté vers un service d'urgence

Si un examen physique est nécessaire, vous êtes orienté vers votre médecin traitant



PRÉVENTION ET SERVICES ASSOCIÉS

NOTRE EXPERTISE À VOTRE SERVICE

Guide sécurité Fondation des Monastères

« Tout ce que vous avez voulu savoir sur la commission de sécurité »

L'Association Saint-Christophe et la Fondation des Monastères sont partenaires pour créer la 3^e édition du « Guide des Commissions de sécurité dans les monastères ». Ce guide existe désormais sous deux formats : une brochure envoyée à tous les monastères de France et une version numérique téléchargeable sur le site de l'Association et sur celui de la Fondation.

Très complet, le Guide est destiné à toutes les personnes en charge de la gestion, l'entretien et la sécurité dans les monastères et concerne aussi bien les bâtiments communautaires, que les parties recevant du public et les locaux professionnels (fabriques, hôtelleries, magasins,...)

En complément d'information, l'Association Saint-Christophe se propose enfin d'organiser des temps de formations sur le même thème pouvant s'intégrer, par exemple, dans des réunions de cellériers, sur toute la France.

Guide du bénévolat

L'espace [e-bénévolat](#) est dédié à toutes les personnes souhaitant s'engager dans le bénévolat mais aussi aux dirigeants ou animateurs d'équipes de bénévoles. Situé sur le site internet Saint-Christophe-assurance.fr, rubrique « prévention » Il est mis à jour régulièrement.

- **Découvrez** Le Guide « Bénévolat, accompagner l'engagement » proposé à la consultation ou au téléchargement
- **Visionnez** les clips tournés en partenariat avec France Bénévolat, RCF, et en 2019 avec L'Arche et le diocèse de Saint-Brieuc
- **Téléchargez** des fiches thématiques pour approfondir certains sujets
- **Utilisez** les fiches pratiques comme la fiche de mission, la convention d'engagement, la fiche sécurité
- **Partagez** avec nous vos idées ou demandes avec la rubrique « à vous la parole »

► Comment prévenir les risques cyber ?

Notre offre évolue et pour apporter des solutions de prévention des cybers risques, l'Association Saint-Christophe propose des stages d'information et de sensibilisation organisés en partenariat avec les instances représentatives des sociétaires de la Mutuelle Saint-Christophe et de Saint-Christophe Prévoyance.

Elle propose également, au titre des services associés, de mettre les sociétaires en relation avec la société partenaire « Praeventia » sélectionnée pour l'ensemble de ses compétences en matière de prévention afin d'établir un diagnostic d'exposition personnalisé et préconiser des mesures de protection.

► En cas d'Alerte incendie : avoir les bons réflexes !

En partenariat avec l'Enseignement Catholique de Bruxelles (SeGec) l'Association Saint-Christophe a créé en « motion design » un clip pour expliquer en moins de 3 minutes quels bons réflexes les enfants des classes élémentaires doivent adopter en cas de déclenchement du signal d'alarme incendie.

Le clip « évacuation » sera mis à la disposition de nos sociétaires sur le site de la Mutuelle dès la rentrée 2020-2021 pour être présenté aux enfants avant le premier exercice d'évacuation de l'année.

Il pourra être consulté sur le site ou téléchargé.

Pour tout renseignement : contact : service.aprevention@msc-assurance.fr



AGILITÉ

- Face à la crise sanitaire _____ 16
- Qualité de service _____ 16
- Données sociales _____ 17



FACE À LA CRISE RÉACTIVITÉ ET ADAPTATION DES ÉQUIPES

Au lendemain de l'allocution d'Emmanuel Macron du jeudi 13 mars indiquant que les écoles seraient fermées à partir du lundi suivant, décision était prise par la direction de généraliser le télétravail pour l'ensemble des collaborateurs de la Mutuelle.

- ▮ Récupération des derniers PC portable, casques audio, clé VPN (clé codées d'accès au serveur de l'entreprise), dossiers sur site le lundi suivant pour quelques-uns et tout le monde était en ordre de marche.
- ▮ De 96 collaborateurs travaillant de une à deux journées/ semaine à leur domicile (ayant signé un accord de télétravail), la Mutuelle est passée à 210 collaborateurs (100%) en télétravail à temps complet !
- ▮ De nouveaux process ont été mis en place, de nouveaux modes de management sont apparus, une communication régulière vers nos sociétaires a été mise en place (mails, internet, etc.), il était important de poursuivre l'activité et de ne pas perdre le lien.



Au travers de cette crise, la Mutuelle a pu démontrer qu'elle était réactive et qu'elle a su s'adapter à cette situation extraordinaire sans rogner sur la rigueur de gestion ni la qualité de service.

LA QUALITÉ DE SERVICE : NOTRE PRIORITÉ

La transformation au service de l'accueil clients

C'est dans une démarche de co-construction avec nos sociétaires que les premières étapes du plan de transformation des espaces sociétaires ont vu le jour.

Ancré dans la stratégie digitale de la mutuelle, le projet de transformation des espaces sociétaires permet aujourd'hui à nos Collectivités Associations et Instituts religieux d'avoir accès à un espace simple d'utilisation, fluide et intuitif. A travers ce projet, nous espérons renvoyer une image représentative de la Mutuelle :

- ▮ Une organisation en pleine évolution digitale qui propose une expérience utilisateur optimale dans une optique de simplicité, de fluidité et d'autonomie pour nos sociétaires.
- ▮ Une organisation mettant nos sociétaires au cœur des décisions par le biais d'une co-construction permanente.
- ▮ Une organisation avec des valeurs importantes qui passent par l'amélioration de l'expérience de tous en tenant compte des normes d'accessibilité aux nouvelles technologies.

La suite du déploiement progressif de ce projet permettra d'apporter un vent de modernité sur les espaces de toutes nos collectivités et plus prochainement pour nos établissements scolaires puis nos diocèses.



LES HOMMES ET LES FEMMES DE LA MUTELLE

Nombre de collaborateurs	Nombre CDI	Nombre de collaborateurs au siège	% en temps partiel
210	197	169	9%

Chiffres au 31/12/2019

Répartition



63%
Femmes



37%
Hommes

Non cadres

31%

Cadres

69%

Âge moyen : 43,6 ans

Ancienneté moyenne : 8,3 ans



96 Télétravailleurs

25 Commerciaux itinérants



**Budget alloué à la formation des collaborateurs :
4% de la masse salariale sur l'année 2019.**

L'Index de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes

Chaque année avant le 1^{er} mars, les entreprises d'au moins 50 salariés ont l'obligation de calculer et publier sur leur site internet leur Index de l'égalité professionnelle femmes-hommes.

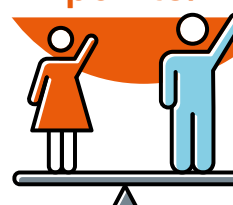
L'Index, sur **100 points**, se calcule à partir de **4 à 5 indicateurs** selon que l'entreprise fait moins ou plus de 250 salariés :

- ▶ L'écart de rémunération femmes-hommes,
- ▶ L'écart de répartition des augmentations individuelles,
- ▶ L'écart de répartition des promotions (uniquement dans les entreprises de plus de 250 salariés),
- ▶ Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité,
- ▶ La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations.

En cas d'Index inférieur à 75 points, l'entreprise doit mettre en place des **mesures correctives pour atteindre au moins 75 points** dans un délai de 3 ans.

Index égalité
Femme/Homme
pour l'année 2019
MSC :

91 points/100





ENGAGEMENT

● Une gouvernance indépendante	19
• Mot de Mgr. Antoine Hérouard	21
• Portrait de Régis Lecoyer	22
● La mutualité	23
• Les présidents de région	23
- Richard Fétré	24
- Brigitte Guillhen	25
- Renaud Lugagne	26
• Les nouveaux délégués élus	27
• Conseils régionaux et commissions nationales	27
● L'assemblée générale	28
• L'évolution des statuts	29
• Les résolutions	30
● La responsabilité sociétale d'entreprise	33
● L'engagement des collaborateurs des services supports	34
● Nos partenaires institutionnels	35



UNE GOUVERNANCE INDÉPENDANTE

Un conseil d'administration diversifié alliant compétence et indépendance



PRÉSIDENT

1 Monseigneur Antoine Hérouard
Évêque auxiliaire de Lille.

VICE-PRÉSIDENTS

2 Père André Antoni
Prêtre, membre de la congrégation des Augustins de l'Assomption. Directeur de Bayard Presse S.A.

3 Martin Verdenal
Président de l'Union régionale des organismes de gestion des établissements d'enseignement catholique de Lorraine. Président de l'association Sainte Anne. Membre du Comité d'audit.

ADMINISTRATEURS

4 Sœur Marie-Christine Messin
Religieuse du Monastère des Bénédictines de l'abbaye Sainte-Scholastique de Dourgne. Ancienne économiste. Directrice générale des éditeurs de chants pour la liturgie (SECLI).

5 Benoît Redon
Membre des comités d'audit et des risques d'Allianz Life au Luxembourg. Auditeur de la Chaire d'économie politique contemporaine au Collège de France. Membre des comités de la Fondation des petits frères des Pauvres. Vice-Président de l'OGEC de l'ensemble scolaire E.

6 Jean Lafont
Diacre permanent du diocèse de Perpignan Elne. Ancien agent général d'assurances du Groupe AXA.

7 Régis Lecoyer*
Retraité. Ancien professeur d'histoire-géographie. Membre du comité d'audit et administrateur jusqu'au 16 juin 2020.

8 Nathalie Abihssira
Directrice générale de l'EHPAD Maison Saint-Joseph à Châlons-en-Champagne.

9 Jean-Pierre Dufour
Ancien Directeur général du centre scolaire la Favorite Ste Thérèse de Lyon. Président de l'Union St Pierre. Président de la région mutualiste de Lyon.

10 Gérard Dumoulin
Membre de la Compagnie de Jésus. Représentant permanent de la CORREF, président de la commission de prévoyance sociale.

11 Joëlle Duquesnoy
Ancien Chef d'établissement du Collège et lycée général et technologique Notre-Dame de la Compassion à Pontoise.

* Mandat d'administrateur expiré à l'assemblée générale du 16 juin 2020 (Cf. interview page 22).



12



13



14



15



16



17



18



19



20



21



22



23

12 Ambroise Laurent

Secrétaire Général adjoint de la Conférence des Evêques de France, chargé des questions sociales, économiques et juridiques.

13 Pierre Levené

Ancien Secrétaire général du Secours Catholique Caritas France.

14 Benoît Vanachter

Délégué général de l'enseignement catholique. Directeur des services généraux.

15 Jean-Louis Vichot

Délégué général de l'union des établissements d'enseignement supérieur catholiques (UDESCA).

16 Danielle Lainé

Conseiller au service relation client particuliers. Salariée représentant le collège non-cadre.

17 Sylvie Letourmy

Souscripteur expert au service souscription Collectivité Entreprise. Salariée représentant le collège cadre.

CONSEILLERS PERMANENTS**20 Juliette Berger**

Responsable de la direction des achats assurantiels et prestataires extérieurs chez AXA France.

21 Jean-Luc Montané

Directeur AXA Entreprises IARD.

22 Willy Mortier

Président CI Assurance.

REPRÉSENTANTS DU CONSEIL SOCIAL ÉCONOMIQUE**18 François Atipo NGapy**

Gestionnaire du Fonds de solidarité de la Mutuelle Saint-Christophe.

19 Stéphane Palanque

Contrôleur de gestion à la Mutuelle Saint-Christophe.

SECRÉTAIRE DU CONSEIL**23 Céline Marchand**

Directeur administratif et financier de MSC.



**MONSEIGNEUR
ANTOINE HÉROUARD**

MOT DU PRÉSIDENT

Depuis bientôt 60 ans, la Mutuelle a accompagné ses sociétaires dans leurs difficultés et les a aidés à traverser beaucoup d'épreuves. 2019 n'a pas fait exception, que ce soit avec les diocèses touchés par des sinistres d'ampleur majeure ou les établissements scolaires éprouvés dans le séisme du Teil en fin d'année. Cependant, la solidité de la Mutuelle permet d'être confiant et de regarder l'avenir avec sérénité.

A l'heure où j'écris ces lignes, 2020 ne nous aura pas épargnés. La crise sanitaire inédite a bousculé le quotidien, a mis en grande difficulté les plus fragiles et nous interroge sur la solidarité à tous les niveaux de la société. Passé le choc du confinement, les équilibres sont à revisiter pour poursuivre l'activité ou reconstruire ce qui doit l'être. La Mutuelle a démontré, je pense, sa force et son agilité pour accompagner les sociétaires dans cette crise et la mutualité prouve une nouvelle fois son utilité incontestable, en faisant bien le lien entre les équipes opérationnelles et les sociétaires.

L'année 2020 restera aussi pour nous comme l'année où le groupement de l'économie sociale et solidaire (ESS), secteur intégré dans les statuts depuis 2016, a trouvé sa pleine place dans la gouvernance de la Mutuelle. Cette nouvelle étape matérialise le chemin d'ouverture de la Mutuelle Saint-Christophe, dans le respect de son histoire.



PORTRAIT DE RÉGIS LECOYER

40 ANNÉES DE FIDÉLITÉ À LA MSC !

Régis Lecoyer est arrivé en fin de mandat en sa qualité d'administrateur de la Mutuelle Saint-Christophe, l'occasion de lui donner la parole et le remercier.



MSC : Régis, comment avez-vous intégré le conseil d'administration de la Mutuelle ?

RL : Je suis sociétaire à la Mutuelle Saint-Christophe depuis 1981. C'était une collègue de travail qui m'avait alors parlé de la Mutuelle m'indiquant qu'on recherchait des délégués pour le Nord de l'Aisne et c'est ainsi que j'ai très rapidement intégré la mutualité en tant que délégué. J'ai ensuite été membre du comité mutualiste du bureau de Paris et participé aux différentes instances. Puis un jour, le précédent directeur général de la Mutuelle Henri Brischoux m'a proposé de rentrer au conseil d'administration. C'était en 2002 et j'ai donc siégé dix-huit années au sein du conseil et ai connu trois évêques successifs à sa présidence.

MSC : Vous êtes donc rentré au Conseil d'Administration de la Mutuelle il y a 18 ans, que pouvez-vous dire de l'évolution de la Mutuelle ?

RL : La Mutuelle est passée d'une entreprise artisanale et modeste à une entreprise de plus grande envergure. La Mutuelle en 1981, c'était la grande famille de l'Enseignement Catholique et de l'Église avec des liens très étroits. C'est d'ailleurs grâce à la Mutuelle que j'ai fait connaissance avec

le monde ecclésial. J'ai connu les différents sites parisiens qu'elle a occupés et j'ai participé à son tout premier congrès à Vichy. Pour moi, évoluant dans le monde de l'Enseignement, la Mutuelle a été l'exemple concret et bien réel de ce qu'est le développement et la transformation d'une entreprise. L'informatique n'avait pas la place qu'elle occupe aujourd'hui et il y avait encore un archiviste. Son ambiance et son esprit de tolérance m'ont toujours séduit et il a toujours été facile d'y travailler dans un grand esprit collectif. Cela n'a pas changé.

“ Pour moi, évoluant dans le monde de l'Enseignement, la Mutuelle a été l'exemple concret et bien réel de ce qu'est le développement et la transformation d'une Entreprise. ”

MSC : quel regard portez-vous sur la Mutuelle Saint-Christophe

RL : J'estime la Mutuelle très compétente dans l'exercice de son métier au service des institutions ecclésiales, diocèses et Enseignement catholique. Elle n'est pas une société capitalistique et je me retrouve dans ses valeurs et son état d'esprit. D'ailleurs, depuis que j'y suis, je n'ai jamais regardé si c'était moins cher ailleurs !

MSC : Quelles sont les belles rencontres que vous y avez faites ?

RL : J'ai fait la connaissance de personnes qu'a priori, je n'étais pas censé rencontrer, de par mon milieu social, du métier que j'exerçais ou encore de la région où je résidais. Grâce à la Mutuelle, j'ai tissé des liens et noué des amitiés très fortes et notamment avec certains administrateurs. Ce sont des liens qui durent et sans aucun doute perdureront.

MSC : Quels sont pour vous les défis que la Mutuelle Saint-Christophe doit relever demain ?

RL : Il va falloir « rester dans le coup » ! Les soubresauts risquent d'être profonds et nombreux et la Mutuelle est petite. Il faudra qu'elle s'accroche. Je ne sais pas du tout comment le monde de l'assurance va évoluer mais j'ai totalement confiance en la gouvernance de la Mutuelle.

MSC : et maintenant Régis, est ce que vous allez profiter de ce temps donné ou est-ce qu'une autre forme d'engagement a déjà repris le pas ?

RL : Tout d'abord, j'ai été réélu en tant que maire de la commune d'Houry (Aisne) où je réside, pour un nouveau mandat de 6 ans. La vie municipale requiert un engagement important et mes journées sont, à ce titre, bien remplies. Mon autre passion avec mon épouse, outre les voyages, est la course d'orientation. Nous participons à des courses internationales, ce qui nous amène à beaucoup voyager même si les voyages sont actuellement au point mort du fait de cette année si particulière. C'est un sport que nous pratiquons avec mon épouse depuis très longtemps et qui allie à la fois performance sportive et des qualités telles que la lecture de carte topographique ou le sens de l'orientation. Enfin, je suis également grand-père de deux petites filles.



LA CLÉ DE VOÛTE DU MAILLAGE TERRITORIAL : LES PRÉSIDENTS DE RÉGION

Le président de chaque région mutualiste est élu par les délégués de sa région lors du Conseil régional. Il préside le Comité mutualiste de sa région et pilote la coordination de la vie mutualiste dans sa région en lien avec notre équipe locale.



Richard Fétré
Président de la région
de **Lille**



Brigitte Guilhen
Présidente de la région
de **Paris**



Isabelle Garric
Présidente de la région
du **Grand Ouest**



Martin Verdenal
Président de la région
de **Nancy**



Claude Andrighetto
Président de la région
de **Bordeaux Poitiers**



Jean-Pierre Dufour
Président de la région
de **Lyon**



Alain Laflorentie
Président de la région
de **Toulouse**



Renaud Lugagne
Président de la région
d'**Aix en Provence/ Marseille**





Trois nouveaux présidents de régions ont été élus cette dernière année au sein de la mutualité. L'occasion de les découvrir.

PORTRAIT RICHARD FÉTRÉ Président de la région de Lille

MSC : Quel métier et quelle fonction exercez-vous actuellement ?

RF : Je suis Chef d'établissement du lycée Dampierre à Valenciennes depuis 8 ans et depuis 30 ans au service de l'Enseignement catholique.

MSC : Qu'est-ce qui caractérise votre parcours professionnel en tant que Chef d'Etablissement ?

RF : Mon parcours est plutôt atypique. Je suis issu de la restauration et y ai acquis une grande capacité de travail aussi bien en volumétrie qu'en amplitude horaire. Par ailleurs, j'ai toujours aimé pratiquer de nombreuses activités et ai besoin de m'engager. En dehors de mes fonctions de chef d'établissement et de la présidence de la région de Lille pour la Mutuelle, je suis commandant de réserve citoyenne de l'Armée de terre, élu de ma commune, en charge d'enfants dans un club de rugby.... Tout est une question d'organisation pour arriver à tout concilier.

MSC : Comment avez-vous vécu le confinement soudain en mars, étiez-vous préparé à une telle situation ?

RF : Non bien sûr, personne n'était préparé. Depuis les attentats du Bataclan, nous avons dû mettre en place de nombreux protocoles de sécurité (fermeture du bâtiment) et investir dans des équipements (caméras à l'entrée de l'établissement, digicode pour y accéder, etc.) mais rien au niveau sanitaire sinon quelques distributeurs de gel hydro-alcoolique à quelques endroits. Nous avons un plan de continuité d'activité succinct auquel nous avons pu nous référer mais pas de cellule de veille en place.

Nous avons quitté l'établissement le mardi midi aussi subitement que s'il venait d'être bombardé. L'organisation était militaire : chacun devait rester à sa place et attendre les consignes et les ordres comme dans une armée. Nous avons équipé les enseignants avec des PC portables et le travail à distance a commencé à s'organiser entre les enseignants et les élèves ; la communication se faisait au fur et à mesure pour les familles. Nous avançons au fil de l'eau. Je me rappelais qu'au début, je voyais ça de loin, une épidémie en Chine.... Je ne me doutais pas que deux mois plus tard, 5 milliards d'êtres humains sur la planète seraient confinés !

” Nous avons équipé les enseignants avec des PC portables et le travail à distance a commencé à s'organiser entre les enseignants et les élèves ; la communication se faisait au fur et à mesure pour les familles. ”

MSC : Que retiendrez-vous de cette épreuve, quels enseignements pour l'école de demain ?

RF : Nous avons appris l'humilité, la solidarité et la générosité. L'humilité tout d'abord par rapport à la maladie, au personnel hospitalier, aux situations. La solidarité et la générosité ensuite. Les gens se sont vraiment mobilisés pour aider et être utiles. Un jour, j'ai reçu l'appel du professeur de cancérologie de l'hôpital de Valenciennes – que je ne connais pas – qui cherchait des lunettes de laboratoire utilisées en cours de physique comme masque de protection. Nous n'en avons pas. Qu'à cela ne tienne, nous avons récupéré des plans de visière et avec des imprimantes 3D de l'école ou appartenant à des parents, des



élèves, nous avons fabriqué H24 et au final distribué 4 600 visières à l'ensemble du personnel hospitalier de Valenciennes. Une ancienne professeure de couture de l'école a même fabriqué en quantité des masques de protection en tissu. Pour l'avenir, au sein de notre organisation, je me dis qu'il serait peut-être judicieux de conserver des réunions en Visio entre chefs d'établissement et économiser ainsi des déplacements même si le présentiel reste essentiel. Je pense également que pendant cette épreuve, les parents ont réalisé qu'être enseignant, c'est un vrai métier !

Comment avez-vous connu la Mutuelle Saint-Christophe et pourquoi avez-vous accepté d'assurer la présidence de région au sein de notre mutualité ?

RF : J'ai un très bon relationnel avec l'équipe commerciale de Lille que je connais depuis près de 20 ans. Quand j'ai repris la direction de l'établissement, mon commercial est venu faire un état des lieux des contrats et nous avons tout remis à plat. C'est donc tout d'abord une histoire d'Homme et de rencontre, un relationnel qui se construit et qui débouche sur une relation commerciale de confiance. J'étais auparavant délégué de secteur et l'équipe m'avait proposé en mai 2019 la présidence de la région pour succéder à l'ancien président M. Desmis ce que j'ai accepté et puis j'ai été élu au conseil régional du mois suivant.



PORTRAIT BRIGITTE GUILHEN

Présidente de la région de Paris



MSC : Quel métier et quelle fonction exercez-vous actuellement ?

BG : Je suis chef d'un établissement du 1^{er} degré d'une école de 430 élèves située dans le premier arrondissement de Paris.

MSC : Travailler dans l'enseignement était-il une vocation et qu'est-ce qui, selon vous, caractérise votre parcours professionnel ?

BG : En fait, j'ai hésité entre une école de commerce, l'école Boule (école supérieure spécialisée en marqueterie) et l'enseignement. À l'époque, suite à des grèves universitaires, j'ai été amenée à effectuer des remplacements dans l'enseignement et par passion pour les enfants, j'y suis restée. Bien que le métier d'enseignant puisse sembler très normatif et scolaire, j'y ai découvert une forme de liberté qui permettait l'émergence de l'aspect créatif. Ce métier a donc parfaitement marié mes aspirations de départ.

À l'issue de mes études à l'École normale, j'ai intégré, en tant qu'enseignante, l'école Montessori/Pierre Faure d'Hérouville-Saint-Clair située dans une zone d'éducation prioritaire, j'ai ensuite été responsable de formation pour former les maîtres de stage puis j'ai rejoint en 2002

la direction diocésaine de Paris en tant que responsable de formation et supervision. Depuis 2009, je suis chef d'établissement de l'école ND Saint-Roch à Paris. J'ai également beaucoup travaillé à l'international et notamment ai mis en place toute la formation du réseau Barnabé (réseau d'aide de l'Enseignement Catholique en Palestine) sous la responsabilité du Consulat de France à Jérusalem. Être enseignant n'était donc pas une vocation en soi mais finalement on peut dire qu'enseigner l'était.

MSC : Comment avez-vous vécu le confinement soudain en mars, étiez-vous préparée à une telle situation ?

BG : Non bien sûr. Ce que nous avons vécu était totalement inédit. Nous n'avions aucune formation pour appréhender une telle situation. Cela a été un saut dans le vide. Nous pensions que cela allait durer quelques jours voire quelques semaines et nous avons avancé -et appris- en marchant. Il a fallu tout inventer : l'organisation des cours pour les élèves, la gestion du personnel enseignant et administratif, la communication avec les familles. Nous avons fait évoluer le dispositif dès la rentrée des vacances de printemps en mettant des liens vidéo et en communiquant via des logiciels ou applications spécifiques. Nous avons créé le « Journal du confinement », des news hebdomadaires à destination des familles. Grâce à l'inspectrice de l'éducation nationale du secteur centre Paris, nous avons pu établir des liens avec d'autres établissements voisins et avons pu partager et échanger nos bonnes pratiques. Notre établissement a, de plus, accueilli des enfants de personnel soignant et deux enseignantes « héroïques » ont alors « tenu l'école ».

MSC : Que retiendrez-vous de cette épreuve, quels enseignements pour l'école de demain ?

BG : Cette épreuve a été une forte charge mentale pour nous tous. L'enseignement à distance nous a très fortement sollicités et nous a fait, malgré tout, perdre un peu le contact lequel fait partie de l'essence même de l'enseignement. Les enfants ont manqué cruellement de socialisation. L'école est une vraie communauté et sans contact, c'est un autre métier mais qu'il faut néanmoins envisager. Les nouvelles technologies et la dimension numérique doivent bien sûr être prises en compte mais je m'interroge sur le visage de l'école de demain si elle devait ressembler à cela.

” Les enfants ont manqué cruellement de socialisation. L'école est une vraie communauté et sans contact, c'est un autre métier mais qu'il faut néanmoins envisager ”

Comment avez-vous connu la Mutuelle Saint-Christophe et pourquoi avez-vous accepté d'assurer la présidence de région au sein de notre mutualité ?

BG : Je connais la Mutuelle depuis que je suis dans l'Enseignement Catholique dont elle a toujours été un des partenaires phares. Je l'ai mieux connue lorsque je suis arrivée à Paris grâce à Hélène Soulabaille, trésorière à la direction diocésaine laquelle m'a fait participer aux réunions organisées par la Mutuelle.

Suite au départ de la précédente présidente de région Laurence Gourdon, Brigitte Violet, responsable commerciale de région m'a proposé le poste ce que j'ai volontiers accepté, étant par ailleurs déjà engagée à l'Association Saint-Christophe où je suis trésorière.



PORTRAIT RENAUD LUGAGNE

Président de la région d'Aix-en-Provence/ Marseille



MSC : Quel métier et quelle fonction exercez-vous actuellement ?

RL : Je suis superviseur des administrateurs de bien et délégué de la Mutuelle Saint-Christophe au sein du diocèse de Marseille. Je gère les problématiques assurance et suis responsable des affaires immobilières sachant que le patrimoine immobilier du diocèse de Marseille est très important.

MSC : Qu'est-ce qui caractérise votre parcours professionnel ?

RL : J'étais auparavant administrateur de biens dans le cabinet de gestion familial. Il y a 10 ans, un ami m'a présenté au diocèse que j'ai intégré et j'y ai créé le service assurances qui n'existait pas, avec l'aide de l'inspecteur commercial de la Mutuelle Philippe Charles. À mon arrivée, nous sommes passés en police unique et avons tout recentralisé ce qui permettait à la curie d'avoir une vision d'ensemble de l'activité d'assurance.

MSC : En tant que responsable des affaires immobilières au sein du diocèse, comment avez-vous vécu le confinement soudain en mars ? étiez-vous préparé à une telle situation ?

RL : Dès le début du confinement, nous avons immédiatement mis en place le télétravail, instauré le chômage partiel et sommes restés en lien permanent avec les gérants d'immeuble. L'impact de la fermeture des commerces a été moins sensible que nous le craignons sur les revenus immobiliers sachant que ces revenus représentent une part importante des revenus du diocèse. Cela a ainsi pu contrebalancer le manque à gagner que représentait par ailleurs le denier du culte.

MSC : Que retiendrez-vous de cette épreuve ?

RL : Toute la curie a surmonté cette épreuve avec beaucoup de professionnalisme et d'humanité. Nous restions en contact par conférence téléphonique ou par rencontres brèves sur place. L'économe diocésain restait en contact avec tout le monde et faisait le lien avec l'archevêque. D'un point de vue économique du diocèse, heureusement que nous avions ces revenus fonciers.

Comment avez-vous connu la Mutuelle Saint-Christophe et pourquoi avez-vous accepté d'assurer la présidence de région au sein de notre mutualité ?

RL : C'est en arrivant au diocèse de Marseille il y a dix ans que j'ai connu la Mutuelle qui en était l'assureur. J'ai d'abord intégré la mutualité dans les comités mutualistes puis étais également correspon-

dant de solidarité. Le précédent président de région Pascal Mes-sanguy m'a proposé le poste il y a quelques mois. Les comités mutualistes sont essentiels pour faire remonter les problématiques et les questions des sociétaires mais du fait de la crise sanitaire, je n'ai pas encore eu l'occasion de rencontrer les membres des comités.

À laquelle, des quatre valeurs de la Mutuelle que sont l'expertise, l'agilité, l'engagement, et la solidarité et en tant que sociétaire attachez-vous le plus d'importance ?

RL : J'en choisirais deux : l'agilité et l'expertise. L'agilité car la Mutuelle est d'une très grande souplesse et proche de ses sociétaires. À tout problème, tout questionnement, elle trouve toujours une solution. On se sent comme en famille et c'est un vrai trésor ! L'expertise est tout aussi importante. La Mutuelle est très professionnelle et réactive, nous sommes bien accompagnés et particulièrement en cas de sinistre, ce que j'expérimente actuellement. La Mutuelle est une PME qui a tout d'une grande !

” On se sent comme en famille et c'est un vrai trésor ! ”



LES NOUVEAUX DÉLÉGUÉS, AMBASSADEURS DE LA MUTUELLE

Nous remercions les délégués sortants pour leur implication et félicitons les 24 délégués nouvellement élus pour le groupement des « instituts religieux et monastères » dont 15 nouveaux :

Région d'Aix-Marseille

- **M. Patrick Braun**, directeur d'établissement de l'Association En chemin

Région de Bordeaux-Poitiers

- **Sœur Marie-Bernadette Bourjade**, assistante économe des Filles de la Croix
- **Sœur Marie-France Cambot**, économe de la Communauté des Dominicaines du monastère Saint-Joseph

Région Grand Ouest

- **Sœur Annette Bertrand**, économe générale de la Providence de Ruillé/Loir
- **M. Mohamed Bouchebbat**, directeur général de l'Association ASSAD

Région de Lille

- **Mme Delphine Williot**, directrice des ressources humaines de l'Association familiale Education et Enseignement Populaire

Région de Lyon

- **Sœur Anne Faure**, économe générale des Sœurs de Saint-Joseph
- **Sœur Dominique Raymond**, déléguée régionale du carmel Saint-Joseph
- **M. Christophe Bourdon**, assistant d'économat des Sœurs maristes

Région de Nancy

- **Sœur Térèse Bui Thi Thanh**, secrétaire technique de la Congrégation des Sœurs de la Providence

Région de Paris

- **Frère Michel Colomb**, économe provincial des Religieux de Saint-Vincent de Paul
- **Frère Etienne De Verdière**, économe du monastère Notre-Dame de la Sainte Espérance
- **Sœur Joyce Bone**, économe générale des Sœurs du Christ

Région de Toulouse

- **Sœur Marie Dumas**, économe du monastère des Dominicaines Sainte-Marie de Prouihle
- **Frère Thierry Pascal Birbe-Bertrand**, économe et frère infirmier de l'Ordre des Carmes Dechaux

LA CO-CONSTRUCTION

UNE ANNÉE RICHE EN RENCONTRES ET EN ENGAGEMENT

LES CONSEILS RÉGIONAUX

En 2019, les conseils régionaux ont permis de réaffirmer l'importance de la Mutualité dans l'écosystème de la Mutuelle Saint-Christophe.

Les rencontres organisées au cœur des 8 régions Mutualistes avaient pour objectifs de partager et d'échanger avec les délégués sur les enjeux de nos sociétaires. Deux thématiques avaient été mises en avant :

- La première sur les conséquences d'un incendie chez un sociétaire,
- La seconde sur les risques d'une cyber attaque

Les tables rondes, les partages de bonnes pratiques et les réponses apportées par les équipes de la Mutuelle Saint-Christophe ont favorisé la co-construction.



Conseil régional de Lille

LES COMMISSIONS NATIONALES

Autre temps fort de notre Mutualité, les commissions nationales sont des rencontres annuelles qui regroupent nos délégués par groupement (diocèses, instituts religieux, établissements scolaire et particuliers des institutions chrétiennes) pour une journée de réflexion autour de leurs besoins en termes d'assurance et de services.

Avec les différents services de la Mutuelle, les délégués



Commission nationale diocèses

participent à l'élaboration de l'offre pour les sociétaires de leur groupement.



LA TENUE DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES A DISTANCE : UNE GRANDE PREMIÈRE !

En raison de la crise sanitaire, la Mutuelle Saint-Christophe a organisé pour la première fois les assemblées générales de la Mutuelle et de l'Association Saint-Christophe à distance en conférence audio-visuelle.



Monseigneur Héroard a présidé l'assemblée générale de la Mutuelle et Isabelle Garric celle de l'Association Saint-Christophe.

C'est le travail et la mobilisation de toute une équipe qui a permis à ces assemblées de se tenir dans les meilleures conditions possibles alors que la plupart des intervenants étaient à distance.

Bien-sûr, nous n'avons pas eu le plaisir d'échanger avec nos délégués autour du traditionnel cocktail mais ce n'est que partie remise ! Les assemblées ont réuni 55 participants qui ont pu s'exprimer sur l'ordre du jour. Les comptes 2019, les résolutions ainsi que la modification des statuts (Cf. p29/30) ont été votés à l'unanimité (moins une abstention sur les résolutions 2 et 3 de l'assemblée générale ordinaire) des 55 délégués présents ou ayant donné pouvoir de les représenter.





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'ÉVOLUTION DES STATUTS

La création d'un 5^e groupement

Temps fort de la vie mutualiste, l'Assemblée Générale extraordinaire du 16 juin a statué sur la création d'un **5^e groupement** dédié aux **sociétaires issus de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)** pour leur donner une meilleure représentativité.

En juillet 2016, les statuts ont été ouverts aux associations rentrant dans le champ de l'ESS, pour lesquelles il n'existait pas encore de groupement spécifique, et qui étaient rattachées par défaut à des groupements historiques. La représentativité était donc limitée pour ces sociétaires issus notamment des secteurs humanitaire, caritatif, sanitaire et social.

Les quatre groupements historiques auxquels se rajoute maintenant le groupement dédié à l'ESS.

**Diocèses et administrations
ecclésiales**

Instituts religieux et monastères

Établissements d'enseignement

Personnel des institutions chrétiennes

**Sanitaire, Social, Humanitaire
et Caritatif**

Le nombre de délégués élus titulaires (formant l'AG) au total est maintenu à 102, mais leur répartition est néanmoins ajustée : chaque groupement sera ainsi constitué par 20 délégués élus titulaires (au lieu de 25 précédemment). Les deux sièges restants sont attribués aux représentants des salariés sociétaires.



Un nouveau mode d'élections

- La mandature réévaluée : **1 élection des délégués tous les 4 ans** pour tous les groupements au même moment. La prochaine aura lieu en 2021 et l'appel à candidature sera lancé à l'automne 2020 (à l'exception des délégués du groupement des Instituts religieux et Monastères dernièrement élus, qui verront leur mandat prolongé d'une année par dérogation du Conseil d'Administration).
- **Fin des quotas régionaux** pour élire les 20 délégués par groupement. Une liste nationale verra le jour avec des candidats par groupement venant de tout le territoire. Cette modification simplifie le processus de vote, et assure que chaque sociétaire puisse exprimer son choix.
- La suppression de l'inscription pour être électeur : tous les **sociétaires seront automatiquement électeurs**. Ils pourront alors élire leurs délégués qui représenteront leur groupement à l'Assemblée Générale (AG).



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉSOLUTIONS

Les résolutions proposées ont été votées à l'unanimité des délégués élus présents et représentés à l'exception de la 2e et de la 3e résolution qui ont recueilli une abstention.

Assemblée générale ordinaire

Première résolution

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, après audition du rapport du conseil d'administration et du rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de la Mutuelle Saint-Christophe assurances, approuve les comptes de l'exercice 2019, tels qu'ils lui sont présentés et faisant apparaître un bénéfice de 778 967,16 €.

Deuxième résolution

Après avoir pris connaissance des rapports spéciaux du commissaire aux comptes concernant les conventions visées aux articles R 322-57 et R-322-57-IV-2 du Code des assurances, l'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, ratifie les opérations qui en font l'objet.

Troisième résolution

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, sur proposition du conseil d'administration, décide, conformément à l'article 40 des statuts, au titre des ristournes par prélèvement sur l'excédent réalisé en 2019, d'affecter une somme de 500 000 euros.

Quatrième résolution

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, décide, d'affecter une somme de 100 000 euros au titre du Fonds de solidarité conformément à l'article 40 bis des statuts, par prélèvement sur l'excédent réalisé en 2019.

Cinquième résolution

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, décide, conformément à l'article 40 des statuts, d'affecter la somme de 379 829,70 euros au titre des cotisations des sociétaires, à l'Association Saint-Christophe, pour l'année 2020, par prélèvement sur l'excédent net réalisé en 2019.

Sixième résolution

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, décide d'affecter la somme de 50 000,00 € au titre des besoins de son activité, au fonds de dotation « Fonds Saint-Christophe », par prélèvement sur l'excédent net réalisé en 2019.

Septième résolution

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, décide d'affecter au compte « Report à nouveau », le solde du résultat disponible, après l'affectation décidée à la cinquième et sixième résolutions, d'un montant de 349 137,46 euros. Le report à nouveau au 31 décembre 2019 après affectation du résultat de l'exercice se trouve ainsi porté à 45 345 088,28 euros.

Huitième résolution

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, ratifie le renouvellement du mandat d'administrateur du Père Gérard Dumoulin pour une durée de 6 ans. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2026 sur les comptes de l'exercice 2025.

Neuvième résolution

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, ratifie le renouvellement du mandat pour une durée de 6 exercices, du Cabinet Mazars comme commissaire aux comptes titulaire. Le mandat du Cabinet Mazars expirera à l'issue de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2026 sur les comptes de l'exercice 2025.

Assemblée générale extraordinaire

Dixième résolution

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, décide de modifier l'article 1er des statuts de la Mutuelle Saint-Christophe assurances relatif à l'historique et forme de la société selon les termes rédigés dans le document projet de modifications des statuts.

Onzième résolution

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, décide de modifier l'article 5 des statuts de la Mutuelle Saint-Christophe assurances relatif à la territorialité selon les termes rédigés dans le document projet de modifications des statuts.

Douzième résolution

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, décide de modifier l'article 6 des statuts de la Mutuelle Saint-Christophe assurances relatif à l'objet (sociétaires suivant l'ancienne rédaction) selon les termes rédigés dans le document projet de modifications des statuts.

Treizième résolution

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, décide de modifier l'article 7 des statuts de la Mutuelle Saint-Christophe assurances relatif aux sociétaires (objet suivant l'ancienne rédaction) selon les termes rédigés dans le document projet de modifications des statuts.

Quatorzième résolution

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, décide de modifier l'article 9 des statuts de la Mutuelle Saint-Christophe assurances relatif aux cotisations selon les termes rédigés dans le document projet de modifications des statuts.



Quinzième résolution

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, décide de modifier l'article 10 des statuts de la Mutuelle Saint-Christophe assurances relatif à la composition et élection des délégués des sociétaires (dans le cadre des dispositions communes des assemblées générales des sociétaires) selon les termes rédigés dans le document projet de modifications des statuts.

Seizième résolution

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, décide de modifier l'article 12 des statuts de la Mutuelle Saint-Christophe assurances relatif à la convocation et ordre du jour (dans le cadre des dispositions communes des assemblées générales des sociétaires) selon les termes rédigés dans le document projet de modifications des statuts.

Dix-septième résolution

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, décide de modifier l'article 13 des statuts de la Mutuelle Saint-Christophe assurances relatif à la feuille de présence (dans le cadre des dispositions communes des assemblées générales des sociétaires) selon les termes rédigés dans le document projet de modifications des statuts.

Dix-huitième résolution

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, décide de modifier l'article 18 des statuts de la Mutuelle Saint-Christophe assurances relatif à la validité des délibérations (de l'assemblée générale ordinaire) selon les termes rédigés dans le document projet de modifications des statuts.

Dix-neuvième résolution

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, décide de modifier l'article 19 des statuts de la Mutuelle Saint-Christophe assurances relatif à l'objet de l'assemblée générale extraordinaire selon les termes rédigés dans le document projet de modifications des statuts.

Vingtième résolution

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, décide de modifier l'article 20 des statuts de la Mutuelle Saint-Christophe assurances relatif à la validité des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire selon les termes rédigés dans le document projet de modifications des statuts.

Vingt-et-unième résolution

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, décide de modifier l'article 21 des statuts de la Mutuelle Saint-Christophe assurances relatif à la composition et durée du mandat du conseil d'administration selon les termes rédigés dans le document projet de modifications des statuts.

Vingt-deuxième résolution

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, décide de modifier l'article 22 des statuts de la Mutuelle Saint-Christophe assurances relatif à l'organisation du conseil d'administration selon les termes rédigés dans le document projet de modifications des statuts.

Vingt-troisième résolution

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, décide de modifier l'article 23 des statuts de la Mutuelle Saint-Christophe assurances relatif à aux réunions et délibérations du conseil d'administration selon les termes rédigés dans le document projet de modifications des statuts.

Vingt-quatrième résolution

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, décide de modifier l'article 24 des statuts de la Mutuelle Saint-Christophe assurances relatif aux attributions du conseil d'administration selon les termes rédigés dans le document projet de modifications des statuts.

Vingt-cinquième résolution

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, décide de modifier l'article 25 des statuts de la Mutuelle Saint-Christophe assurances relatif à la rétribution du conseil d'administration selon les termes rédigés dans le document projet de modifications des statuts.

Vingt-sixième résolution

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, décide de modifier l'article 26 des statuts de la Mutuelle Saint-Christophe assurances relatif à la responsabilité du conseil d'administration selon les termes rédigés dans le document projet de modifications des statuts.

Vingt-septième résolution

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, décide de modifier l'article 27 des statuts de la Mutuelle Saint-Christophe assurances relatif à la désignation des commissaires aux comptes selon les termes rédigés dans le document projet de modifications des statuts.

Vingt-huitième résolution

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, décide de modifier l'article 28 des statuts de la Mutuelle Saint-Christophe assurances relatif aux attributions des commissaires aux comptes selon les termes rédigés dans le document projet de modifications des statuts.

Vingt-neuvième résolution

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, décide de modifier l'article 33 des statuts de la Mutuelle Saint-Christophe assurances relatif à la responsabilité de la direction selon les termes rédigés dans le document projet de modifications des statuts.

Trentième résolution

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, décide de modifier l'article 42 des statuts de la Mutuelle Saint-Christophe assurances relatif à la dissolution anticipée (dans le titre charges et contributions sociales) selon les termes rédigés dans le document projet de modifications des statuts.

Trente et unième résolution

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal pour effectuer toutes les formalités de publicité ou de dépôt requises par la loi.

ENGAGEMENT RSE

DÉFI ÉCOLO SPÉCIAL CONFINEMENT : DU MÉNAGE DANS MES DONNÉES !

Faire d'une contrainte une opportunité au service de l'environnement.

Difficile de mesurer à vue d'œil l'impact de nos activités numériques sur l'environnement.

Et pourtant, envoyer un email, faire des recherches sur Internet, stocker des données sont autant de gestes réalisés au quotidien dont les conséquences pèsent sur notre chère planète.

Le secteur du numérique est responsable aujourd'hui de **4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre** et la forte augmentation des usages laisse présager un doublement de cette empreinte carbone d'ici 2025.

Pendant la période de confinement, un défi a été lancé aux collaborateurs de la Mutuelle : celui de nettoyer sa boîte mail !

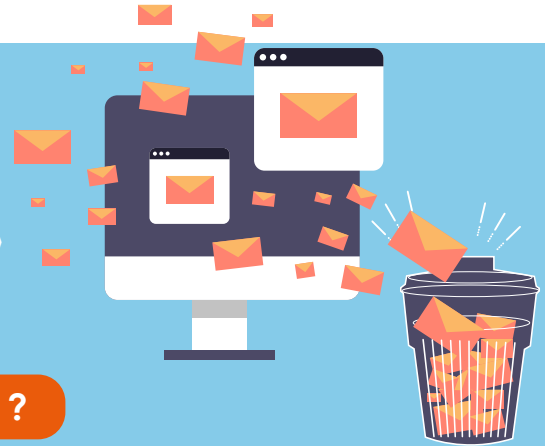
Défi « ménage de printemps »

Le saviez-vous ?

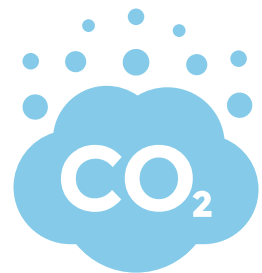
Saviez-vous qu'un **email stocké pendant un an génère 10 grammes de CO₂** ?

Concrètement, **200 emails stockés pendant un an génèrent la quantité de CO₂ équivalente à un trajet de 10 km en voiture.***

Et si l'on rapporte cela aux milliers d'emails stockés depuis des années dans nos boîtes...le résultat devient vite vertigineux !



4 RÉFLEXES POUR ALLÉGER LE BILAN CARBONE DES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES



- ❶ Réduire le nombre de destinataires
- ❷ Limiter l'envoi de pièces jointes
- ❸ Optimiser le poids des pièces jointes
- ❹ Nettoyer régulièrement sa boîte mail.

Et pour aller plus loin :

- ▮ **Faire du tri** dans les données stockées
- ▮ **Nettoyer** l'ensemble des données stockées sur les serveurs, les clouds, en ne conservant que l'essentiel
- ▮ **Limiter** ses recherches sur le web !

Une seule requête sur un moteur de recherche tel que Google produit 7g de CO₂. En se rendant directement à l'adresse du site, on divise par 4 nos émissions de gaz à effet de serre.

*source Ademe dans « La face cachée du numérique » - édition 2019.



ENGAGEMENT RSE

LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE



Aux côtés de ceux qui s'engagent, la Mutuelle Saint-Christophe a un rôle à jouer dans sa contribution à rendre le monde meilleur. Nous sommes convaincus qu'à notre échelle, nous pouvons être créateurs de valeur durable, nous pouvons agir pour réduire notre impact environnemental, être un assureur préventeur accessible à tous et le faire savoir !

S'engager...

Forte d'une analyse croisée de ses enjeux et des attentes de ses parties prenantes en matière de durabilité, la Mutuelle lançait en 2017 son programme responsable « Inspire ». La création en fin d'année dernière d'un comité de gouvernance RSE a donné un coup d'accélérateur à la démarche durable de l'entreprise. La Mutuelle Saint-Christophe s'est depuis engagée à redoubler d'énergie pour travailler dès cette année sur :

- Son impact environnemental : en maîtrisant la consommation de ses ressources (énergie, déchets)
- Son accessibilité, en initiant différents projets transversaux visant à améliorer l'accessibilité de ses offres comme de ses sites (physiques et sur internet).
- La valorisation de son programme responsable Inspire pour que chacun, collaborateurs et délégués en priorité, maîtrisent les engagements et actions lancés par la Mutuelle, se les approprient et en soient suffisamment fiers pour les promouvoir.

...et agir !

1 Mener la vie dure aux déchets produits dans le cadre de ses activités :

- En renouvelant la totalité de son parc d'imprimantes pour des machines plus économes et munies d'un système de badge permettant de suivre le nombre d'impressions et de limiter les pertes liées à des impressions lancées trop rapidement !
- En mettant en place progressivement le tri sélectif dans ses locaux et en poursuivant la sensibilisation auprès de ses collaborateurs sur l'utilisation des ressources ;
- En optant pour une rentrée scolaire zéro papier, la documentation parents adressée aux établissements scolaires ayant été entièrement dématérialisée cette année.

2 Placer l'accessibilité au cœur de son développement :

- En travaillant sur une charte handicap définissant une politique de ressources humaines inclusive en termes de recrutement, d'intégration et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap ;
- En sensibilisant les collaborateurs lors d'événements dédiés telle que la semaine de la responsabilité d'entreprise, dont l'édition 2019 était consacrée au handicap ;
- En sensibilisant les collaborateurs des équipes digitales à l'accessibilité numérique ;
- En lançant une étude sur l'accessibilité et la responsabilité de ses offres assurantielles.

3 Valoriser le programme responsable Inspire :

- En sensibilisant les collaborateurs et les délégués de la Mutuelle Saint-Christophe via des communications ciblées et des événements dédiés ;
- En impliquant davantage les collaborateurs et les délégués dans la mise en œuvre du programme et dans son enrichissement
- En prenant le temps d'« agir » avant de « dire » et ainsi faire tout sauf du « green washing » !



ENGAGEMENT : LES COLLABORATEURS DES SUPPORTS

UNE CHAÎNE INDISPENSABLE

Vous ne les voyez pas mais sans eux, aucun contrat ne pourrait être émis, aucun dossier ne pourrait être étudié, aucun règlement ne pourrait être effectué, aucun outil ne fonctionnerait, aucun courrier ne pourrait vous être adressé....

Ce sont les collaborateurs de la Mutuelle qui travaillent dans les services que l'on appelle services supports et qui sont les maillons indispensables de la chaîne contractuelle qui relie chaque sociétaire à la Mutuelle.

Direction des systèmes d'information

Hatoumata,

Technicienne test logiciel

Pour vous assurer une expérience optimale sur notre site web et sur votre espace sociétaire, j'analyse, teste, vérifie et décèle les bugs afin qu'ils soient corrigés.

Direction sociétaires / digital et partenariats

Camille

Chargée de communication externe

Je vous informe sur les actualités et les projets en cours à la Mutuelle Saint-Christophe sur les réseaux sociaux et sur notre site internet. Lors des salons, je m'assure également que les inspecteurs commerciaux puissent vous rencontrer dans les meilleures conditions.

Olivier

Chef de projet digital

Je travaille à l'organisation de la connaissance sociétaire afin de simplifier l'action des équipes opérationnelles pour mieux vous servir.

Direction administrative et financière

Mylène,

Juriste conseil

Garante de la conformité à la Mutuelle Saint-Christophe, je m'assure au quotidien du respect de vos droits et de la protection de vos données

Thibault,

Comptable technique

Je m'assure que vos primes sont bien rapprochées avec votre contrat afin de garantir votre protection. Je veille aussi à la santé de la Mutuelle à travers ses comptes.

Direction des Ressources Humaines et communication interne

Elisa,

Chargée de communication interne

Ma mission consiste à relayer toutes les informations auprès de mes collègues, la communication interne est en quelque sorte la passerelle entre les sociétaires et les collaborateurs.

Maxime,

Chargé de développement
des Ressources Humaines

Nous recrutons, intégrons, formons et accompagnons nos collaborateurs qui se mettent à votre service.



ENGAGEMENT : LA CO-CONSTRUCTION

NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS**Un autre pilier important de notre engagement est celui des partenariats.**

En région ou au national, les équipes de la Mutuelle travaillent à apporter leur expertise au service des adhérents des partenaires.

Avec eux nous avons pu développer des supports éditoriaux, organiser des plénières, favoriser les rencontres lors des différentes manifestations ou encore développer des actions de prévention grâce au soutien de l'Association Saint-Christophe.



Matinale IDAF

Quelques exemples

- ▶ La réalisation de mémentos pour les chefs d'Etablissements adhérents au SNCEEL
- ▶ L'intervention de notre Direction Générale auprès des économistes diocésains lors du congrès annuel de la CEF à Lourdes
- ▶ La co-organisation d'une matinale de l'IDAF sur les enjeux des dons et legs pour les Fondations et Associations RUP
- ▶ Notre seconde participation au Congrès de la FEHAP.





SOLIDARITÉ

• Face à la crise sanitaire	37
• L'écosystème de la Mutuelle	37
• Saint-Christophe solidarité	38
• Le Fonds Saint-Christophe	39
• MSC Atout Cœur	40
• Les collaborateurs en action	40
• L'Arche fil rouge	43



FACE À LA CRISE SANITAIRE : QUELLES ACTIONS DE SOLIDARITÉ DE LA MUTUELLE ?

**La solidarité, la Mutuelle ne l'a pas découverte avec la crise sanitaire.
C'est une des quatre valeurs tel un mur porteur.**

Il n'était donc pas besoin d'« inventer » ou créer de nouveaux espaces ou process pour la mettre en œuvre, mais utiliser l'écosystème de solidarité déjà existant.

L'objectif est d'apporter un soutien financier aux sociétaires, collectivités ou particuliers de la Mutuelle ayant été impactés par la crise sanitaire mais aussi soutenir nos partenaires ainsi que la société civile.

À ce titre, un budget spécifique de 400 k€ a été débloqué.

Les besoins doivent être consécutifs à la crise sanitaire et les demandes nous parvenir via les délégués ou les courtiers pour les sociétaires en courtage.



En sus de ce plan spécifique, la Mutuelle a contribué à hauteur de 267 K€ au Fonds de solidarité mis en place par le Gouvernement.



DES SOUTIENS AUX SOCIÉTAIRES

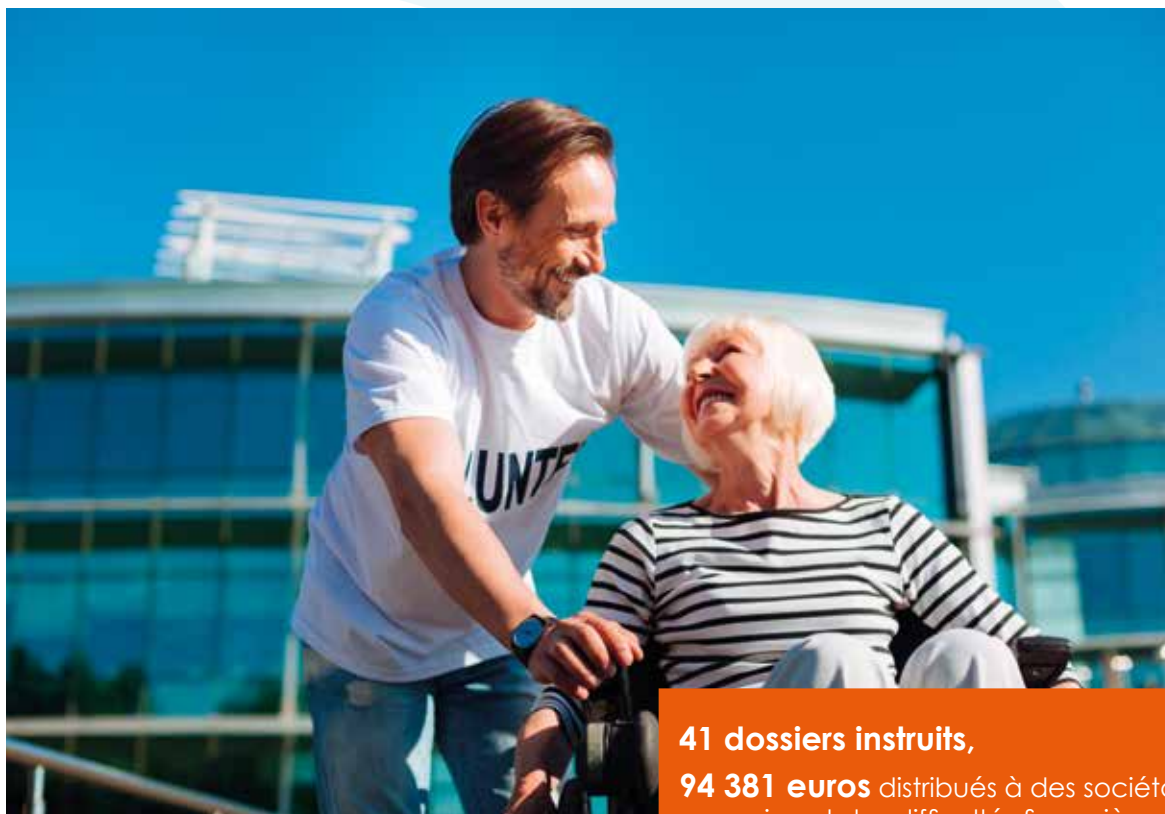
Saint-Christophe Solidarité intervient au profit des sociétaires dans le cas de dommages non assurables subis et notamment de dommages subis pour lesquels il n'existe pas de voie de recours.

Les demandes sont transmises par les inspecteurs commerciaux et instruites par des « correspondants solidarité », bénévoles et membres des comités mutualistes.

Parmi les dossiers traités en 2019, on peut citer un sinistre relatif à un risque d'effondrement dans une école primaire posant un réel et grave risque pour les élèves et les enseignants et obligeant le chef d'établissement à évacuer le personnel y compris les élèves afin de diligenter en urgence une entreprise habilitée.

Face aux difficultés financières de l'OGE, après délibération, la commission a émis un avis favorable pour un montant de 20.000 € qui totalise le montant le plus élevé de l'année.

La Mutuelle a débloqué **100 k€** supplémentaires pour l'année 2020 destinés à des sociétaires faisant face à des difficultés financières consécutives à un sinistre non assurable et/ou tout événement lié directement à la crise sanitaire du COVID 19.



41 dossiers instruits,
94 381 euros distribués à des sociétaires connaissant des difficultés financières ponctuelles



DES SOUTIENS À L'ENGAGEMENT DES JEUNES

Trophées de l'Engagement des Jeunes 2020 : les lauréats

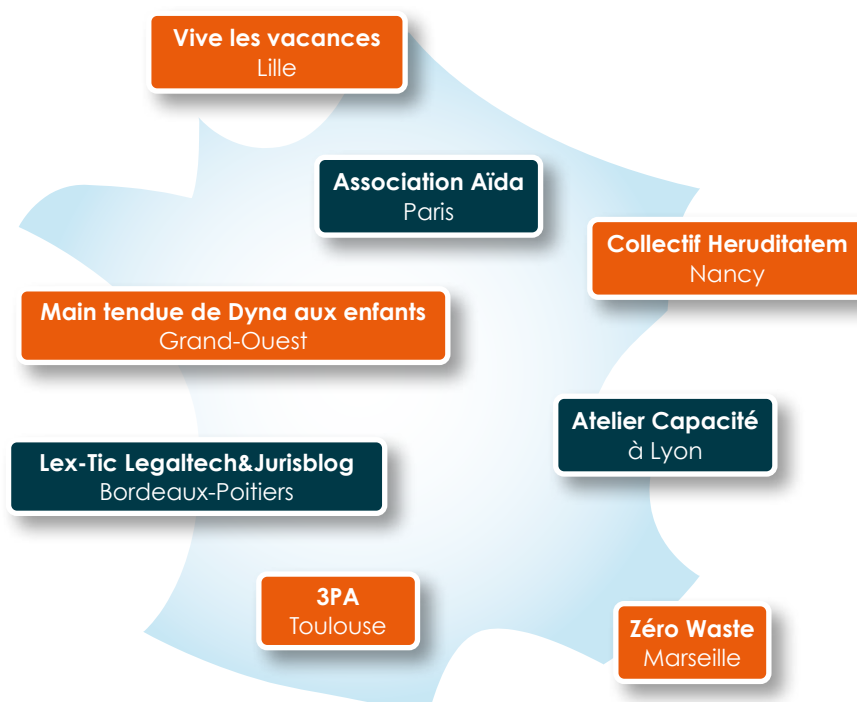
Organisé en partenariat avec RCF, les Trophées de l'Engagement des Jeunes ont pour objectif de faire émerger et de soutenir des projets solidaires, originaux et innovants dans les domaines culturel, artistique, humanitaire ou social.

Ces projets relevant de l'intérêt général doivent s'ancrer dans un territoire et mobiliser des acteurs locaux. L'édition 2020 est soutenue par le Fonds Saint-Christophe et s'inscrit dans une dimension à la fois nationale et régionale en mobilisant le réseau mutualiste de la Mutuelle Saint-Christophe composé de huit régions : Grand Ouest, Marseille, Nancy, Bordeaux-Poitiers, Lille, Paris, Lyon, Toulouse.

Les huit lauréats régionaux

Le comité de sélection inter-régional composé des correspondants solidarité de la Mutuelle Saint-Christophe s'est réuni le 8 avril 2020 pour sélectionner les **8 lauréats régionaux des Trophées de l'Engagement des Jeunes Saint-Christophe RCF** (Radio Chrétienne de France) 2020.

Félicitations à Céleste, **Chloé**, **Dyna**, **Fiona**, **Ismail**, **Margaux**, **Maxim** et **Nina** qui remportent la somme de 2 000 euros pour mener à bien leurs projets associatifs.



Le lauréat national

A l'issue d'un vote en ligne sur le site

<https://www.trophees-engagement.fr/> pour son projet préféré parmi les 8 projets lauréats régionaux, c'est l'association Aïda basée à Paris qui a remporté le plus de voies et de ce fait est le lauréat national, remportant ainsi 2 000 euros supplémentaires.

Association Aïda Céleste Millet

Paris

Le projet Aïdorée vise à améliorer les conditions de vie et le bien-être des jeunes hospitalisés. Pour casser l'ennui et briser l'isolement, l'association offre aux enfants et aux jeunes atteints de cancer des box d'activités manuelles à réaliser seul ou à plusieurs.

<https://associationaïda.org/>

Le prix coup de cœur

Le comité Projets du Fonds Saint-Christophe s'est réuni le 13 mai 2020 pour choisir son « coup de cœur ». C'est le projet **SolidArt** porté par l'association **HTS** qui a été retenu et a reçu un don de 4 000 euros pour mener à bien son projet :

Handicap Travail Solidarité Florian Tranchet

Grand-Ouest

Le projet SolidArt a pour objectif de réduire les inégalités d'accès à l'art et à la culture pour les personnes en situation de handicap. Pour cela, des artistes issus du monde de la photographie, de la danse et de la musique se mobilisent et animent des ateliers de création au sein d'Esat.

<https://hts-france.org/>

Retrouvez tous les lauréats en vidéo sur :
www.trophees-engagement.fr



LES COLLABORATEURS EN ACTION

MSC Atout Cœur, c'est l'engagement des collaborateurs de la Mutuelle dans des actions solidaires au profit d'associations et plus particulièrement au profit de l'association Fil rouge de la Mutuelle Saint-Christophe qui en 2019/2020 est l'Arche.

Être l'association fil rouge de MSC Atout Cœur signifie être le partenaire privilégié avec et pour lequel sont réalisées des actions de solidarité. Toutes les sommes collectées cette année pour l'association Fil rouge contribueront à la réalisation d'un spectacle sur l'écologie intégrale, monté et réalisé par les personnes accueillies à l'Arche - Le Caillou blanc près de Quimper.

82 collaborateurs bénévoles de la Mutuelle Saint-Christophe,

483h d'engagement,

14 actions solidaires



Don d'ordinateurs

230 ordinateurs (fixes et portables) ont été récupérés à la suite du renouvellement du parc informatique de la Mutuelle puis formatés par l'équipe support informatique pour être remis à des associations.

En effet, une partie du matériel a commencé sa seconde vie auprès d'élèves de l'Enseignement Catholique de Côte d'Ivoire dans le cadre du programme Afric@.edu. L'autre a été répartie entre trois associations locales : la Cimade, association de solidarité active avec les personnes migrantes, réfugiées et en demande d'asile, Emmaüs connect, qui lutte contre l'exclusion numérique des personnes précaires et l'Arche pour que ses équipes mènent à bien leurs missions d'accompagnement.



« Un très très grand merci à la Mutuelle Saint-Christophe ! »

Frédéric Champion,
Responsable informatique
de l'Arche d'Aigrefoin

« Nous savions que ces ordinateurs allaient combler un réel besoin, mais ça n'aura jamais été aussi vrai que ces deux derniers mois : merci encore »

Émilie Silvestre,
Responsable des partenariats
de l'Arche France



Course Octobre Rose

Des collaborateurs de la région Est Sud-Est ont chaussé leurs baskets dans le cadre de la campagne « Octobre rose » pour lutter contre le cancer du sein.



Tournoi Mario Kart

Des collaborateurs se sont mobilisés pour la première édition du tournoi e-sport solidaire Mario Kart au profit d'Habitat et Humanisme, qui agit en faveur du logement et de l'insertion des personnes en difficulté.

1 230 € ont été collectés pour la cause qu'ils soutiennent grâce aux 82 parties jouées en interne !

Marché de Noël 2019

Lors de notre dernier Marché de Noël, l'Arche a pu vendre ses articles confectionnés par des travailleurs de leurs ESAT et un stand tenu par des bénévoles MSC Atout Cœur a permis de contribuer à la collecte en vendant des gâteaux préparés par les collaborateurs.



Pull kitsch de Noël

**1^{er} concours du pull kitsch de Noël
organisé par MSC Atout Cœur !**

Une personne en pull kitsch de Noël
= Un don pour l'Arche qui accueille
des personnes en situation de
handicap mental.



Panier de fruits

La Mutuelle met à disposition de ses collaborateurs des paniers de fruits frais toute l'année. Les collaborateurs peuvent faire un don à l'association Fil rouge quand ils le souhaitent.

610 € ont été collectés grâce à leurs contributions en 2019.



Pasteurdon

Organisation d'une vente solidaire de sachets de bonbons à l'occasion de la 13^e édition du Pasteurdon, au profit de l'Institut Pasteur.

Les 397€ collectés sont une modeste contribution pour soutenir les chercheurs de L'Institut.

L'Arche, notre association fil rouge 2019-2020 Fondée en 1964, l'association a vocation à accueillir des personnes en situation de handicap mental dans des lieux de vie partagée. Lieux de vie et de travail, les communautés de l'Arche sont des structures de type familial où le « vivre avec » prime sur le « faire pour » et où chaque résident a la possibilité de développer ses talents.

Sociétaire et lauréat de l'appel à projets « Vivre Ensemble » du Fonds Saint-Christophe (FSC), l'Arche entretient une relation de confiance solide avec la Mutuelle Saint-Christophe depuis de nombreuses années.



FOCUS SUR L'ARCHE, NOTRE ASSOCIATION FIL ROUGE 2019-2020

Fondée en 1964, l'association a vocation à accueillir des personnes en situation de handicap mental dans des lieux de vie partagée. Lieux de vie et de travail, les communautés de l'Arche sont des structures de type familial où le « vivre avec » prime sur le « faire pour » et où chaque résident a la possibilité de développer ses talents.

Sociétaire et lauréat de l'appel à projets « Vivre Ensemble » du Fonds Saint-Christophe (FSC), l'Arche entretient une relation de confiance solide avec la Mutuelle Saint-Christophe depuis de nombreuses années.

Ce partenariat est également une occasion propice pour faire changer les regards sur le handicap.



Et pendant le confinement ? Que faire et comment faire ? Et après ?

Plus que jamais, face à cette crise sanitaire, la valeur solidarité trouvait tout son sens et la période de confinement était propice à la réflexion. Pendant le confinement, nous avons lancé un concours de gâteaux au chocolat puis dès le déconfinement et pour une période de six semaines, nous avons lancé des défis aux collaborateurs dans le cadre d'une opération nommée **Givechallenge** (donner des défis) comme donner son sang, confectionner des masques, organiser des cafés virtuels, faire des pompes, faire une grille de sudoku, courir, etc.

Chaque action faisait l'objet d'une photo postée et chaque photo permettait de constituer une cagnotte, soit au profit d'hôpitaux ou d'EHPAD soit au profit de l'Arche qui nous a également lancé des défis.



À Pâques : confectionner un gâteau au chocolat

Première Pâques à distance au profit de 12 hôpitaux partenaires répartis sur notre territoire. Près de la moitié des collaborateurs se sont mobilisés pour préparer des gâteaux au chocolat pour un montant récolté de 219 €.

L'Arche le Caillou Blanc a lancé des défis aux collaborateurs de la Mutuelle dans le cadre du #GiveChallenge. Les collaborateurs ont à leur tour pu donner des challenges aux bénéficiaires de l'Arche.



**« Merci pour votre confiance et votre participation
au projet de spectacle sur l'écologie intégrale »**

Hélène
en service civique à l'Arche



Opération Merci

Pour remercier personnel soignant, bénévoles, salariés d'associations, de centres d'accueil pour le handicap et ainsi tous nos sociétaires qui continuent de se mobiliser en cette période de crise sanitaire, les collaborateurs de la Mutuelle réalisent des vidéos d'hommage ou prennent des photos avec le simple mot merci. Pour chaque vidéo ou photo, MSC Atout Cœur collecte des fonds qu'elle remettra à l'Arche.



Saint-Christophe
MUTUELLE D'ASSURANCES

www.saint-christophe-assurances.fr



Mutuelle Saint-Christophe
277, rue Saint-Jacques - 75256 Paris cedex 05
Tél : 01 56 24 76 00